

Montréal, 10 mai 2021

Objet : candidature au poste de vice-président aux relations de travail du SPPCM

Bonjour à tous,

Je vous écris pour vous annoncer mon intention de me présenter à la vice-présidence aux relations de travail de notre syndicat. J'occupe cette fonction depuis quelques mois déjà et j'aimerais avoir l'occasion de prolonger mon implication au sein du comité exécutif. Je ne vous cacherai pas qu'un tel poste a une courbe d'apprentissage abrupte, mais je pense en avoir maintenant maîtrisé les bases.

Plusieurs dossiers importants occuperont la vie syndicale au collège lors de l'année prochaine. Il y aura d'abord l'épineuse question du retour en présence à la levée (ou l'assouplissement) des mesures sanitaires. Le comité exécutif devra exercer une veille sur les différentes instances du collège afin de s'assurer que le processus se fait dans l'intérêt de toute la collectivité. Les sujets de l'enseignement à distance et de la formation à distance seront de plus en plus présents et vont donc toucher directement les relations de travail. Sans nier l'importance que ces méthodes pédagogiques auront probablement dans les prochaines années, je pense qu'il faut être prudent et précautionneux dans leur mise en œuvre.

Le SPPCM devra aussi être particulièrement attentif au bilan de l'utilisation des ressources de l'année 2021-2022 ainsi qu'au projet de répartition de l'année 2022-2023. Nous avons en effet généré des surplus sans précédent de 17,31 ETC cette année ce qui signifie que nous avons collectivement surtravaillés de manière importante. Ces surplus nous appartiennent en tant que corps enseignant et nous devons absolument avoir notre mot à dire sur leur utilisation. Le syndicat s'est d'ailleurs objecté à la gestion de ce surplus proposée par la Direction et nous avons à plusieurs reprises émis des inquiétudes quant à la possibilité de recréer la même situation l'année prochaine. Il s'agira donc d'être particulièrement attentif à plusieurs aspects de la question des ressources en 2021-2022 et c'est fort de mon expérience de cette année que je pense être en mesure de le faire.

J'espère donc que vous allez renouveler votre confiance en moi pour porter les dossiers de relations de travail. Je m'engage, encore une fois, à être constamment à votre écoute et à porter votre parole fermement aux oreilles de la direction du collège. Je ne vous cacherai également pas mon enthousiasme à pouvoir exercer mes fonctions l'automne prochain dans un cadre normal, ou presque.

Solidairement,



Jérôme Champagne
Professeur de science politique
Département des sciences sociales